

Evêché de Rodez

Rodez, le 14 mars 1861

Mon cher curé,

J'ai été prévenu que des hommes de parti continuent de s'agiter à Salmiech pour construire à leurs frais une nouvelle chapelle sur l'emplacement de l'ancien château.

Il est évident qu'il ne nourrissent cette idée que dans un esprit d'opposition à l'autorité ecclésiastique et civile. Aussi, je suis bien résolu à ne jamais permettre, si cette chapelle vient à se bâtir, qu'on la bénisse ni qu'on y fasse aucun culte divin.

Mais, comme nous ne sommes pas immortels, et que je connais l'entêtement des partis, je veux prendre une mesure pour qu'après moi mon successeur soit renseigné sur mes dispositions. C'est pourquoi, je vous invite à réunir votre conseil de fabrique afin de prendre une délibération ayant pour objet d'inscrire la présente lettre au registre. De votre côté, vous en conserverez la minute dans les papiers du presbytère, pour qu'elle passe aux mains de votre successeur.

Je vais aussi en faire déposer une copie au secrétariat de mon évêché, dans le carton de votre paroisse.

Il ne faut pas que quelques brouillons obstinés puissent espérer de perpétuer la division parmi les habitants en espérant sur notre mort pour tromper nos successeur.

Recevez, mon cher curé, mes compliments affectueux.

Louis (Delalle), évêque de Rodez, à M. le curé de Saint-Amans Salmiech.